

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'approbation de caractéristiques contractuelles visant l'approvisionnement en gaz de source renouvelable par Enbridge Gaz Québec (Dossier R-4355-2026)

Objet de la demande

Enbridge Gaz Québec, dans ses activités de distribution de gaz naturel (le **Distributeur**), a déposé, le 24 juillet 2026, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) visant à approuver de façon prioritaire, avant le 31 juillet 2026, les caractéristiques générales d'un contrat d'approvisionnement en gaz de source renouvelable (GSR).

La demande est soumise en vertu des articles 31 et 32 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**) et de l'article 1 du *Règlement concernant le gaz de source renouvelable*.

La Régie reconnaît d'emblée le statut d'intervenant aux intervenants du dossier R-4303-2025.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera la Demande par voie de consultation. Les personnes intéressées pourront soumettre à la Régie des commentaires au plus tard le **29 juillet 2026 à 16h**. Le Distributeur pourra les commenter au plus tard le **30 juillet 2026 à 16 h**.

La Demande, les documents afférents, la Loi et le Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie sont disponibles sur le site internet de la Régie au <https://www.regie-energie.qc.ca/>.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courriel.

La Secrétaire

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e étage, bureau 5.100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca